

# ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AFR 54/076/2006 - ÉFAI

17 novembre 2006

AU 310/06 Craintes de torture ou de mauvais traitements / Détention illégale

**SOUDAN**  
Bakhit Hamed al Thayer (h)  
Ibrahim Hamed al Thayer (h)  
Aqib Hamed al Thayer (h)  
Abdallah Suleiman Hamed al Thayer (h)  
Adam Dafallah (h)  
Idris Hussein Zaghawa (h)

---

Amnesty International craint pour la sécurité des civils dont les noms figurent ci-dessus, des éleveurs de bétail qui ont été enlevés par des milices janjawids le 15 novembre en début d'après-midi dans le campement nomade de Qadir (Darfour septentrional). Les Janjawids sont arrivés dans la région accompagnés de nombreux véhicules des forces armées soudanaises. Tandis que les soldats lançaient une attaque contre une base de l'opposition armée à Bir Maza, les milices se sont rendues au camp d'éleveurs nomades de Qadir et ont enlevé ces six hommes.

Amnesty International a recueilli des témoignages de personnes qui ont été détenues par les Janjawids. Un Masalit de Neuah (Darfour occidental) a ainsi fait état des mauvais traitements qu'il a subi alors qu'il était détenu illégalement par les milices janjawids :

*« Les Janjawids m'ont attrapé et ligoté. Ils portaient des uniformes kaki et étaient armés de kalachnikovs. Ils étaient à dos de cheval ou de chameau et ont volé le bétail. Ils m'ont forcé à faire boire le bétail et à tuer une chèvre. Ensuite, ils m'ont attaché les mains et m'ont traîné derrière un chameau. J'étais comme un esclave. Puis ils m'ont abandonné sous un gros rocher. Des femmes m'ont trouvé et m'ont libéré. Elles m'ont emmené à dos d'âne jusqu'au village de Habila puis à l'hôpital, où j'ai été soigné. J'ai toujours mal. »*

Amnesty International est extrêmement préoccupée par le fait que les six hommes dont les noms figurent ci-dessus risquent d'être torturés ou maltraités, d'être soumis au travail forcé et d'être exécutés illégalement.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis que le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) et l'Armée de libération du Soudan (ALS) se sont soulevés contre le gouvernement soudanais au Darfour, en 2003, ce dernier fournit des armes et une assistance aux milices locales, les Janjawids, qu'il utilise contre les rebelles. Les autorités et les Janjawids visent délibérément les populations civiles appartenant au même groupe ethnique que les rebelles, dans le cadre d'une stratégie anti-insurrectionnelle. Certains groupes de rebelles ont également commis des atteintes aux droits humains, notamment en prenant pour cibles des convois et des membres du personnel d'organisations humanitaires. Amnesty International et les Nations unies ont qualifié les attaques perpétrées au Darfour de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

## **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- condamnez l'enlèvement de six civils du village de Qadir (Darfour septentrional) par des milices janjawids qui accompagnaient les forces armées soudanaises lors d'une attaque contre une base de l'opposition armée, le 15 novembre à Bir Maza ;
- demandez au gouvernement soudanais de faire en sorte que ces six hommes, détenus illégalement par les milices janjawids depuis le 15 novembre, soient immédiatement remis en liberté ;
- exhortez les autorités à désarmer les Janjawids et à veiller à ce que tous ceux qui auraient attaqué des civils ou qui auraient détenu illégalement des civils aient à rendre compte de leur actes.

**APPELS À :**

Ministre de l'Intérieur  
Al-Zubair Bashir Taha  
Minister of Internal Affairs  
Ministry of Interior  
PO Box 281  
Khartoum  
Soudan

**Fax : +249 183 774339 / 776554**

**Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,**

Président de la République  
Lieutenant-General Omar Hassan Ahmad al-Bashir  
President and Commander-in-Chief of Armed Forces  
President's Palace  
PO Box 281  
Khartoum  
Soudan

**Fax : + 249 183 776603 / 777583**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,**

**COPIES À :**

Conseil consultatif des droits humains  
Dr Abdel Moneim Osman Taha  
Advisory Council for Human Rights  
PO Box 302  
Khartoum  
Soudan

**Fax : + 249 183 779173 / 770883**

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 30 DÉCEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*